

de 90 jours, convenue entre l'Énergie atomique du Canada et la *General Electric* en vue d'aménager une deuxième usine d'eau lourde, est maintenant écoulée. Le ministre dirait-il à la Chambre où cette usine sera construite et quand elle sera mise en chantier?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Mines et des Relevés techniques):** Monsieur l'Orateur, la dernière fois que je suis allé aux renseignements, les négociations se poursuivaient encore. Je me renseignerai encore aujourd'hui et vous donnerai une réponse demain.

### LA DÉFENSE NATIONALE

#### LA MAJORATION DU TRAITEMENT DU PERSONNEL DE L'AVIATION

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest):** Ma question s'adresse au ministre de la Défense. Des nouvelles assez nombreuses et courantes parlent d'une augmentation de salaire spéciale pour les pilotes du secteur aérien des troupes de défense. Le ministre est-il en mesure de confirmer ces nouvelles à la Chambre et, si c'est bien le cas, à quelle date compte-t-il faire cette communication? Je puis assurer au ministre que cette question suscite beaucoup de controverses et de malaise parmi nos troupes.

**L'hon. Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale):** Monsieur l'Orateur, cette question est à l'étude depuis déjà quelque temps. Comme il s'agit d'une question de politique administrative, elle sera annoncée selon la manière habituelle.

**L'hon. M. Lambert:** Une question complémentaire. Le ministre expliquera-t-il alors à la Chambre pourquoi certains officiers commandants ont réuni leurs subalternes pour annoncer cette nouvelle au personnel de leurs escadrilles?

**L'hon. M. Hellyer:** Non, monsieur l'Orateur, je ne saurais l'expliquer.

[Français]

### LES FINANCES

#### CONTRE-DIRECTIVES AUX FILIALES CANADIENNES DE SOCIÉTÉS AMÉRICAINES

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Maurice Allard (Sherbrooke):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question à l'honorable ministre des Finances?

L'honorable ministre, ou le gouvernement, a-t-il remis des contre-directives aux filiales [M. Southam.]

canadiennes de sociétés américaines, et l'honorable ministre a-t-il l'intention de les divulguer prochainement à la Chambre?

[Traduction]

**L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, je ne suis pas certain de bien comprendre ce que demande le député. Le gouvernement étudie diligemment à l'heure actuelle toute la question de politique concernant les principes directeurs prescrits par les États-Unis et leurs conséquences pour le Canada et la ligne de conduite que les filiales canadiennes doivent suivre dans les circonstances. La Chambre le sait, les États-Unis ont bien précisé qu'ils s'attendaient de la part des filiales canadiennes à une attitude de bons citoyens du Canada; c'est dans cet esprit que seront émis les instructions ou les principes directeurs que nous pourrions nous-mêmes prescrire.

### LES TRANSPORTS AÉRIENS

#### RUMEUR DE RÉDUCTION DU SERVICE ENTRE LES VILLES DE L'OUEST

A l'appel de l'ordre du jour.

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, je pose cette question à cause de l'intérêt qu'elle suscite chez les habitants de Prince-Albert, Saskatoon, Regina et ainsi de suite. Elle a trait—il en a déjà été question—à l'abolition du service aérien en Saskatchewan entre ces divers points et d'autres.

Songez-t-on à faire assurer ce service par Air Canada? Cette région a été desservie au cours des années par des lignes aériennes privées qui fournissaient un service de passagers. Qu'a à dire le ministre à ce sujet? La situation serait vraiment très grave si ce service était aboli.

**L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, j'admets que c'est là un problème très grave. Le représentant sait sans doute qu'on a cessé de desservir une ligne entre Yorkton et Saskatoon, car je crois qu'il n'y avait pour ainsi dire plus de trafic.

Pour ce qui est des autres routes desservies par *TransAir*, la Commission des transports aériens a rejeté la proposition de la compagnie qui voulait mettre fin au service jusqu'à ce qu'il y ait eu audience publique. Après l'audience, la Commission accorderait ou refuserait leur demande. Je puis ajouter que le gouvernement songe aussi très sérieusement au problème, non seulement des transporteurs régionaux des Prairies, mais aussi du Canada tout entier, car ils ont